

COURRIER CLUBS

N° 1604 du 20 septembre 2023

FFN- Information Lancement campagne labellisation 2023 Date limite 30/09/2023

Entièrement informatisée via la plateforme ExtraNat, la nouvelle procédure de labellisation est grandement simplifiée et automatisée. Désormais, ce sont des labels Or, Argent et Bronze qui seront attribués aux clubs. Outre l'octroi d'un label, le dispositif permet au club d'évaluer son niveau de structuration au regard des critères fédéraux et de se situer dans l'écosystème fédéral.

Le dépôt des dossiers est fixé jusqu'au 30 septembre. Toutes les informations et démarches sont précisées dans le guide méthodologique en PJ. Pour plus de renseignements : catherine.arrib@ffnatation.fr

Mode d'emploi

Natation course

Urgent- Recherchons bassins

Voici l'état des compétitions pourvues et non pourvues en bassin. Nous comptons sur votre réactivité pour vous positionner sur les compétitions sans bassin.

Dates		Evenements	Secteurs.	Lieux
		Challenge des écoles de natation	1	
		Challenge des écoles de natation	2	
		Challenge des écoles de natation	3	
		Challenge des écoles de natation	4	
17/12/2023		Circuit avenir 91	1	MASSY
Décembre		Circuit avenir 91	2	LA NORVILLE
Décembre		Circuit avenir 91	3	
17/12/2023		Circuit avenir 91	4	VIRY-CHATILLON
Décembre		Journées départementales	1	
10/12/2023		Journées départementales	2	DOURDAN
Décembre		Journées départementales	3	
Décembre		Journées départementales	4	
07/10/2023	08/10/2023	2ème meeting de l'Essonne	Tous	
25/11/2023	26/11/2023	Championnats Benjamins automne web confrontation	tous	LES ULIS
02/12/2023	03/12/2023	Interclubs avenir	tous	MASSY
11/11/2023	12/11/2023	Interclubs TC	LIF	VIRY-CHATILLON
	12/11/2023	Interclubs TC (toute la journée)	LIF	MASSY
03/11/2023	05/11/2023	Challenge BRUNET (Qualif France)	LIF	MASSY
18/11/2023	19/11/2023	Interclubs TC Poule régionale	LIF	MASSY
21/10/2023	22/10/2023	Meeting de Yerres	CLUB	YERRES
15/10/2023	16/10/2023	Meeting de Saint Michel sur Orges	CLUB	SAINT MICHEL

**Le savoir nager en sécurité
remplace le Sauv'nage**

Dès cette saison, le test du Savoir-Nager en Sécurité devient l'unique référence du savoir-nager sécuritaire, hors temps scolaire, notamment au sein du mouvement sportif et plus particulièrement au sein de la Fédération Française de Natation, il succède au Sauv'nage.

Le « savoir-nager » en sécurité correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce, milieu naturel sécurisé). Cette maîtrise du milieu aquatique permet d'accéder à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du code du sport, ou dans le cadre des enseignements d'éducation physique et sportive, aux enseignements obligatoires ou aux activités optionnelles.

Il est donc demandé à tous les clubs FFN de faire passer le test du Savoir-Nager en Sécurité (SNS).

L'enregistrement des sessions d'évaluation du test du Savoir-Nager en Sécurité s'effectue exclusivement sur le site dédié du ministère des Sports : <https://www.sports.gouv.fr/le-plan-de-prevention-des-nyades-et-de-developpement-de-l-aisance-aquatique-1129>

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, il ne sera plus possible de saisir des Sauv'nage dans le module ENF de la FFN. De même, il ne sera pas possible de saisir des tests du Savoir-Nager en Sécurité dans le module ENF de la FFN.

Cependant, rappelons que toutes les données qui seront enregistrées dans la base de données ministérielles alimenteront automatiquement la base de données fédérales sans que vous ayez à engager d'autres démarches.

Il sera nécessaire que les encadrants du club s'inscrivent sur la plateforme ministérielle :

- Lien d'accès à la rubrique d'enregistrement des encadrants : <https://aisanceaquatique.fr/preventiondesnyades/intervenant/>

Il est à noter que, via la mise en œuvre d'une API entre les systèmes d'informations respectifs, :

- Si vous disposez d'une carte professionnelle à jour ou si vous disposez d'un brevet fédéral FFN éligible et enregistré auprès de la FFN, vous vous retrouverez dans la base de données ministérielles
- Vous retrouverez votre club, votre comité départemental et votre ligue dans la base de données ministérielles
- Vous retrouverez vos licenciés dans la base de données ministérielles

En savoir plus

Licences

Règles applicables en matière de certificat médical saison 2023.2024

ICI

Formulaire licences 2023/2024

Les formulaires 2023-2024 sont disponible sur le site de la FFN
Il sont dorénavant remplissables en ligne en ouvrant le document avec Acrobat Reader

Accès au formulaire

Commission des officiels

Devenez **officiel**



Ils sont **indispensables** à la bonne réalisation de nos compétitions ! Renseignez-vous auprès de votre club pour rejoindre la **grande famille des officiels**.



www.lif-natation.fr

Les 4 titres d'officiels



< LE CHRONOMÉTREUR

Il doit avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique. Il enregistre les temps des nageurs à la ligne où il est affecté.



^ LE JUGE ARBITRE

Il doit avoir 18 ans révolus le jour de l'examen théorique et avoir le titre de starter. Il dirige toute la compétition et peut disqualifier un nageur.

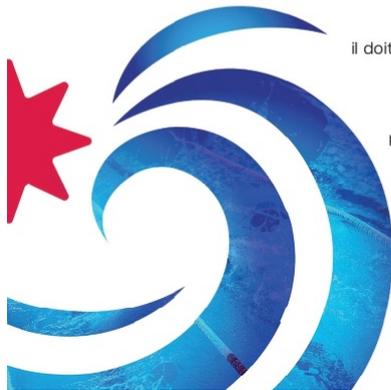
LE JUGE >

Il doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de chronométrateur. En fonction de son affectation, il peut contrôler la régularité des virages, de la nage, ou de l'ordre d'arrivée des nageurs.



LE STARTER >

Il doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de juge. Il réalise la procédure de départ de chaque course.



Photos : Yann Deret - Graphisme : Agence SweetPixel.fr

Meetings



[En savoir plus](#)



7^{ÈME} MEETING D'AUTOMNE CLUB YERROIS DE NATATION 21 et 22 Octobre 2023

Piscine Val de Forme
2 Rue Pierre de Coubertin – 91330 YERRES



Catégories

Avenirs 3 / Benjamins / Juniors / Séniors



[En savoir plus](#)

Formations

INFAN - Formation Co-construire une technique de nage individualisée efficiente

L'INFAN organise une formation de deux jours avec pour ambition d'amener les participants à interroger leur esprit critique, leur capacité d'observation et d'analyse afin de développer leur aptitude à trouver des clés pour mieux accompagner les nageurs à lever les obstacles qu'ils peuvent rencontrer sur le plan technique.

Dates : 16 et 17 octobre 2023.

Formation éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle.



En savoir plus

Plan de formations 2ème semestre 2023 du Conseil départemental

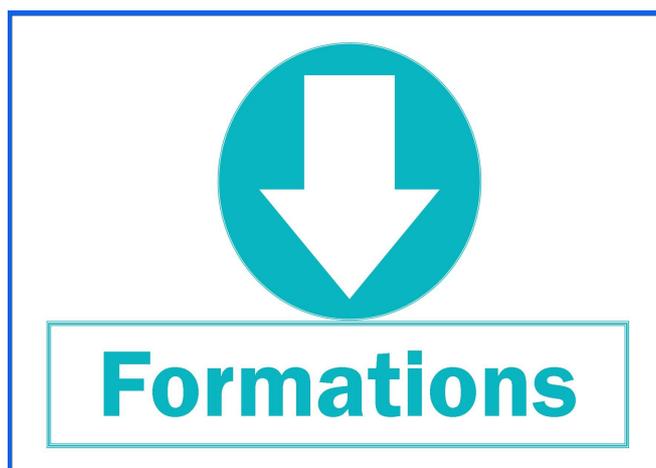


Accès au plan de formation

Catalogue des formations de l'ERFAN IDF disponible pour la saison 2023-2024



Accès au catalogue



Infos



Lancée par le Comité National Olympique et Sportif Français, Ma Petite Sponso permet aux entreprises et à leurs clients de gagner à soutenir le sport amateur.

En faisant simplement leurs achats, vos adhérents obtiennent des remboursements pour eux et génèrent automatiquement pour le club des dons financés par les entreprises partenaires.

En résumé, les achats quotidiens de vos licenciés et de leurs familles vous rapportent de l'argent !

En savoir plus



Application lancée par la Région Ile de France, dédiée aux jeunes franciliens âgés de 15 à 25 ans qui propose des aides et des bons plans, **comme une aide de 100€ pour une inscription en club de sport pour les 15/17 ans** ou un concours permettant de gagner des places pour la Coupe du Monde de Rugby...

[En savoir plus](#)

Reconduction du dispositif Pass'Sport sur 2023.2024



Afin de favoriser la pratique sportive des jeunes dans les clubs sportifs pour la saison 2023-2024, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques vient de reconduire le dispositif Pass'Sport.

Pour mémoire, le Pass'Sport offre une déduction immédiate de 50€ sur le coût de l'inscription en club, adhésion et/ou licence comprise entre le 1er juin et le 31 décembre 2023, aux jeunes :

- de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
 - de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
 - de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- et aux étudiants boursiers et aux bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

Saviez-vous que le Pass'Sport a été attribué à 1,22 million de jeunes en 2022 ?

Le dispositif a permis de favoriser plus de 20% de jeunes et leur famille au sein de 58 000 associations sportives.

A noter cette année, le Pass'Sport est accepté pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands comprenant une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets » :
salle de fitness, salle d'escalade, club de foot, patinoire...

Et ce n'est pas tout, le Pass'Sport est également ouvert aux 5 000 associations agréées Sport ou Jeunesse et Éducation Populaire proposant une activité sportive sur tout le territoire !

[En savoir plus](#)

Offres d'emploi

**Le SCA2000 Évry recrute deux maîtres-nageurs
(MNS et/ou BNSSA)**

Voir l'offre du SCA2000

**Le CN Viry-Châtillon recrute éducateurs (BESSAN,
BPJEPS- MSN)**

Voir l'offre du CNV

**L' USRO recrute entraîneurs
(BEESAN, et BPJEPS AAN,MSN et brevets fédéraux)**

Voir l'offre de l'USRO



Comité Départemental de Natation de l'Essonne

M.D.C.S. 62 bis boulevard Charles de Gaulle, 91540, MENNECY

Mail : comite91.natation@wanadoo.fr

Site internet : <https://essonne.ffnatation.fr/>

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

